



Association des Communes
Forestières de l'Isère

Madame, Monsieur

J'ai le plaisir de vous convier à la 62^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Communes Forestières de l'Isère, qui se tiendra le :

Samedi 17 Septembre 2016 de 09h00 à 12h30

Mairie de Châtonnay

7 place de la liberté, 38440 Châtonnay

L'ordre du jour sera le suivant :

9h00 – Accueil des participants

9h15 – Mot d'accueil

J-P Barbier président du Conseil Départemental de l'Isère, député de la 7^e circonscription de l'Isère

G. Charron président de l'Association des Communes Forestières de l'Isère

9h25 – 62^{ème} Assemblée Générale

- Approbation du procès-verbal de l'AG du 13 juin 2015
- Approbation des comptes de l'exercice 2015
- Rapport moral et d'activités

10h15 – Travaux du groupe « Forêt et filière bois » du Sénat

M.Savin Sénateur de l'Isère

10h25 – Actualités du réseau des Communes Forestières

R.Villien Président de l'Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes ; *G.Charron*

- Fusion des Unions régionales Auvergne/Rhône-Alpes
- Fusion des entités PEFC Rhône-Alpes/Auvergne
- Contrat d'Objectifs et Performance 2016/2020 Etat-ONF-FNCOFOR

10h50 - Les enjeux d'une gestion forestière sur les territoires Bas-Dauphiné/Bonnevaux et Chambaran

G.Servet maire de Châtonnay ; *T.Benet* animateur CFT Bas-Dauphiné/Bonnevaux

11h30 – Politiques forestières départementale et régionale : quelles évolutions à l'horizon 2017 ?

F.Mulyk Vice-président du conseil départemental de l'Isère délégué à la forêt/filière bois

J.Masson Directrice par intérim de l'Union Régionale des Communes Forestières Auvergne Rhône-Alpes ;

R.Villien

- Loi NOTRe
- Loi Montagne
- Plan Régional Forêt-Bois

12h30 – Buffet

Pour des questions d'organisation, merci de bien vouloir nous faire part de votre disponibilité avant le lundi 12 septembre.

Espérant vous compter parmi nous, je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Guy CHARRON